Le Nord

CONDITIONS Far ta poste, Un an 20/francs
Six mois 10 francs
Trois mois 5 francs
Départem non-limitrop, et Etrang, port en sus

BUREAU D'ANNONCES LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE , 1, rue des Sept-Agaches, Gra- Plac

53 TEMPERATURE . 3-6 30 1-6 2-4 2-0 20 2-6 3-3 3-4 2-0 2-6 Luis, le 1" mars. BAROMYRAN. — Le 28 février [9 h. du matin] la pression est de 774 */*
le 2 mars (2 heures du matin) la pression est de 274 */*

CHAMBRE des DEPUTÉS

(Suite de la séance du lundi 1er mars)

L'impôt sur le revenu

M. GERARD VARET. — Mon amendement est dens l'esprit même de l'ensemble du propet-Le projes que nous discutions est celui d'un impot progressif. En conséquence mon amendement prevoit des dégrévements progressifs ; proportion des charges de famille ; progressifs à proportion de la chert de l'existence, c'est-à-dire de l'importance des localités.

localités.

M. RENCOULT combat ces deux dispositions et repousée l'amendement de M. Gérard Vabet tout en reconnaissant qu'il est d'accord avec lui pour l'essentiel de sa proposition, c'est-à-dire la remise d'une somme fixe pur

c'est-à-dire la remise d'une somme lixe par enfant.

M. L'ABBE LEMIRE. — Je voudrais alléger l'amendement de M. Gérard Varet de ses dis-positions relatives à l'exonération complète da au dégrèvement pour maladie, mais je retiens le principe de cet amendement : la progression dans le dégrèvement, etal c'est la vrale jus-tice, celle qui tient compte au contribuable chargé d'enfants de son premier devoir en-vers. l'Etat. M. Calliaux repousse l'amende-ment tel que M. Gérard Varet l'a déposé. A mains levées, la Chambre repousse l'a-mendement Gerard Varet.

Non satisfait également par le texte de l'ar-

A mains levees, in Chains a september in the member of the Varet.

Non satisfait également par le texte de l'article Se réour de la commission, M. Magniaude reprend l'amendement qu'il avait défendu dans la dernière sance et aux termes diquiel tout contribuable dont le revenu total ne depasse per 35 000 feauces a droit à une remise de 15 francs par personne à sa cl moant par esprit de conchiation, adé consent à ramener la dise ren

Magniaude consent à ramener la dite remise de 18 à 19 trancs.

M. CAHLAUC — Malgré toute ma bonne volonte, il de man de la consent par consent par enfant. Il va six millions d'entants en France, nous arriverions à près de 40 ou 50 millions de degrevement per secrait par de 18 de 18

M. CAILLAUX BATTU

LES SEANCES SUPPLEMENTAIRES

LES SEANGES SUPPLEMENTAIRES

M. CAILLAUX demande pour en finir avec
la discussion que la Chambre consente à lenir quelques seances supplémentaires.

M. RENOULT. — La Commission se joint à
cette demande ; elle propose de tenir séance
mercredi. (Bruits divers).

M. ZEVAL-S. — Nous estimons qu'une séance
mercredi ne suffira pas. Nous demandons
que la Chambre siège mardi et jeudi matin.
Cette proposition est mise aux voix et donne
lieu à pointage. Il est 5 heures 55.
Par 270 voix contre 251 la Chambre rejette
la proposition Zevaes. La proposition de teluir séance mercredi après-andi est ensuite
acceptée sans opposition. La Chambre reprend
a discussion du projet d'impôt. Elle adopte
sans débat un article additionnel de M. Morie
déposé en cours de séance.

sans debat un article adminimie us al. mute déposé en cours de séance. M. Mando propose ensuite de compter par-mi les personnes considérées par l'article 98 à la charge-du contribuable les infirmes de tout âge et de toute nature. La Chambre sur l'avis de la Commission accepte. M. Sirejols défend ensuite la disposition

ivante : Sont en outre exemptés de l'impôt sur les venus de l'exploitation agricole les chefs de mille qui exploitation agricole les chefs de mille qui exploitation agricole les chefs de revenus de l'exploitation agricole les chefs de famille qui exploitation agricole les nembres de leur famille sans employer d'une manière permanente plus d'un demestique ». M. CAILLAUX. — Cet amendement ne peut s'appliquer à ce qu'or discute à présent. Si nous acceptions d'entrer dans cette voie nous réérons un dangereux précédent ; c'est toutes les classes qui viendront demander des dispositions spéciales. Ce sera compromettre.

A mains levées l'amendement est rejeté. Séance levée à sept heures, renvoyée au-jourd'hui, deux heures.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherches.

Les idées de M. le Préfet

Le Préfet du Nord n'est pas le premier venu, et c'est assez naturel, le département du Nord n'étant pas la première, venue des circonscriptions administratives de la

Ce fut et c'est toujours un personnage. On connaît la boutade de Léopold I^{er}, qui disait : « Mon collègue le Préfet du Nord ». Il est d'ailleurs de tradition que tout nou vel hôte du palais préfectoral de Lille aille faire visite à S. M. le roi des Belges, chez

lequel il est accueilli en bon voisin.

Donc, nous le reconnaisons volontier notre Préfet actuel, qui compte déjà un nombre respectable d'années d'administra-tion pariné nous, n'est pas un homme

Il possède les qualités qui convie

Il possède les qualités qui conviennant à un haut personnage administratif, nous allions dire à un homme de gouvernement. Il sait se taire et parler à propos, même pour ne rien dire quand il croit opportun de recourir à cette ressource si précieuse, ai nécessaire aux diplomates.

De fait, la diplomatie, c'est-à-dire cette science des hommes et des choes qui consiste à retenir le passé, à bien voir le pré-

science des hommes et des choses qui con-siste à retenir le passé, à bien voir le pré-sent et à ne pas se laisser surprendre par l'avenir, M. Vincent paraît la posséder comme il convient à un successeur de MM. Cambon, nos ambassadeurs à Londres et à Berdin. à Berlin.

à Berlin.

Une souplesse et une habileté incontestables le maintiennent en bonne grâce près des ministres, en rapports faciles, voire même agréables avec les élus et les hauts fonctionnaires départementaux, ce qui ne l'empêche pas de garder vis à vis de ses inférieurs et surtout des fonctionnaires, ses subordonnés directs, les allures d'un nomme qui enfant gouverner et se faire me qui entend gouverner et se fair

M. le Préfet aime à avoir beaucoup de monde sous ses ordres et à s'entourer de services, autonomes en apparence, mai

dépendant de son pouvoir par quelque côté. Aussi ne faut-il pas attendre de son initiative la réduction du nombre des fonc-tionnaires. Il est au contraire très ingé-nieux à susciter des institutions qui vivront de la manne budgétaire que dispense la

Il s'est spécialisé dans les institution d'assistance et pose volontiers en philan thrope, mais en philanthrope de gouver

De par sa volonté, à laquelle il a su plie la majorité du Conseil général, le grand domaine des Bernardines d'Esquerme été acheté aux frais du département : y fera de la philamthropie. Quelles misères y seront secourues, on ne l'a pas enoure dé-terminé de façon précise ; on n'est, par suife, que très imparfaitement fixé sur les travaux d'aménagement. Mais ce sont là questions de détail.

Détail aussi que l'origine malhonnète, quelque légale, de cette acquisition dont les propriétaires légalenes revendiquent la pos session au nom du droit naturel, qui dé-fend d'acheter le bien enlevé à autrui mal-

gré lui.

Détail également que le million de dépenses imposées aux finances départementales pour l'achat, sans parier des milliers
de francs (cinquante, ceut peut-être) que
coûtera l'entretion chaque année.

Mais peu importe, pourvu que soient sa-tisfaites les idées du philanthrope et que l'homme de gouvernement ajoute à sa domination un vaste service qui sera pourvu de toute une hiérarchie de fonctionnaires qui lui obéiront.

On le voit, rien ne coûte à Monsieur is Préfet quand il s'agit d'asseoir son renom de philanthrope et d'amplifier sa puissance sur les hommes et les choses.

Mais ce haut personnage est en proie une crise d'économie dès que se présente une initiative au profit de l'indépendance des particuliers et des familles : témoin la question, en suspens depuis plusieurs années, du libre choix du médecin pour les indigents.

pauvre à qui la loi d'assistance accorde la gratuité des visites, ait la faculté de choi-sir entre plusieurs docteurs. Il veut que l'indigent soit obligé de recourir à un docteur obligatoire, que désignera l'autorité, c'est-à-dire plus ou moins directement Monsieur le Préfet.

Ici le philanthrope sacrifie tous les arguments de liberté, d'égalité, de délicat

C'est ce dernier qui a répondu à la Fédération des Syndicats médicaux du Nord, dont nous avons reproduit le communique officiel où nous lisons :

« Aux paroles du président de la Fédé-

ration, qui a expliqué le but de cette visite de courtoisie, M. le Prélet répond très aimablement, tout en déclarant immédia-tement qu'il est opposé au libre choix du médecin par l'indigent, et cela surtout

pour des raisons financières v.

Donc, c'est une opinion plus que jamais arrêtée ; mais il nous sera bien permis, devant cette nouvelle allégation a de raisons financières », de mettre M. Vincent ennemi du libre choix du médecin en contradiction avec M. Vincent acquéreur du couvent d'Esquermes, et le M. Vincent acquéreur du couvent d'Esquermes avec le M. Vincent qui, quelque temps auparavant, affirmait au Conseil général l'urgente nécessité de traiter avec une grande prudance les finances départementales.

A ce moment là elles se trouvaient à l'extrème limite des charges qu'on pouvait leur imposer : mediques mois après elles arrêtée ; mais il nous sera bien permis, devant cette nouvelle allégation « de rai-

leur imposer ; quelques mois après elles étaient en état de porter gaillardement une surcharge d'un million pour une institution vague, presqu'inconnue et, à peu près au même moment, on crie grâce pour elles à propos ddu libre choix du médecin l M. le Préfet regarde de trop haut les

hommes et les choses pour être tourmenté de ces contradictions.

de ces contradictions.

Nous les lui pardonnerions sans trop de peine si, chez lui, l'homme de gouvernement ne faisait trop bon marché de l'argent des contribuables, du sens d'homnèteté moyenne, qui se refuse aux acquisitions de probité contestable, et surtout de cette chose sacrée que fut toujours le malade

En face de la maladie et de la pauvreté le cœur empêche de compter avec l'argent. Voilà la vraie philanthropie. V. H.

Gazette du Nord

De Adelnide Pien, en religion Sœur Luele, coadjutrice de la Congrégation No-tre-Dame, du GATEAU, pieusement décédée en exil, en son monastère de Froidman-teau, à Barry-Maulde Belgique), âgée de 66 ans, après 40 ans de profession.

AW A VERTAIN, de M. l'abbé Martin, ancien curé de la paroisse, décédé diman-che, en son presbytère après quelques an-nées de souffrances. Les funérailles auront lieu mercredi à

MA LILLE, de M. Pringuet, appariteur au tribunal de simple police, concierge au commissariat central, décédé à l'âge de 71 ans.

71 ans.

A TOURCOING, de Paul Belemasure, flis de M. et Mme Paul Delemasure-André, décédé à l'âge de 4 ans et un mois. Ce tout jeune enfant a succombé à une maladie, que les soins les plus empressés n'arrivèrent pas à conjurer.

Les convoi et salut d'ange auront lieu aujourd'hui, à 3 heures, en l'église Saint-Christophe.

w A DUNKERQUE, de Mile Emma Hardebolle, décédée à l'age de 75 ans ; pendant de nombreuses années, elle avait été chargée de l'antreprise de la location des chaises à l'église Saint-Eloi.

Et de M. Hippolyte Vandamme-Harde-holle, beau-frère de MHe Hardebolle, décé-dé samedi, à l'âge de 72 ans.

Lundi, à dix heures et demie du ma-tin, ont été célébrées, en l'église Saint-Ni-coles, à VALENCIENNES, les funérailles d'Odette Prays, charmante enfant de cinq ans, décédée six semaines après sa sœur ainée.

ainée. Le deuil était conduit par M. François Preys, son père, MM. Hippolyte et Paul Preys, ses oncles.

w. Les tunérailles de M. Carlier-Da-niaux, conseiller municipal à VALEN-GIENNES, ont été célébrées lundi matin, à dix heures et demie, en l'église du fau-bourg de Paris, au milieu d'une nombreuse assistance, où l'on remarquait, notamment, une délégation du Conseil municipal. La musique municipale a exécuté des marches funèbres sur tout le parcours.

u lieu, en l'église de FRESNES, au mi-

eu lieu, en l'église de FRESNES, au milie : d'une très nombreuse assistance, les
funérailles de M. Eugène Van Cauvelaert,
fatricant de produits réfractaires.

En tète du cortège marchait tout le personnel des établissements de M. Van Cauvelaert, précèdé de la magnifique couronne
offerte par les ouvriers à leurs regretté
patron. Venaient ensuite des délégations
de la Societé Fraternelle des Employés de
la Compagnie d'Anzin, de l'Association
des Mécanticens et Chauffeurs du chemin
de fer d'Anzin avec leurs bannières cravatées de deuil, et enfin la Fanfare de
Fresnes, qui, sur le parcours et durant la
messe, exécuta quelques-uns de ses melileurs morceaux.

Les coins du poèle étaient tenus par MM.
Victor Culem, Emile Guillaume, Augustin
Forir et Alexandre Dorsimont.

Le deuil était conduit par MM. Charles
et Eugène Van Cauvelsert, fils du défunt.
L'offrande dura jusqu'à la fin de l'office.
Au cimetière, M. Aubert, comptable de
l'établissement de M. Van Cauvelaert, et

Avant de laisser fermer cette tombe qui ontient la dépouille de M. Eugène Van Cau-lelaert, J'ai le pénible devoir de lui adresser u suprême adleu.

in suprême adfeu. Je le fais au nom des ouvriers avec les-quels il a travaillé constamment depuis sa

de le rais au nom des ouvriers avec lesquels il a travaillé constamment depuis sa
jeunesse.

Caractère énergique et infatigable, il eut à
supporter la mort de son père et de ses trois
frères, ses auxiliaires.

Son courage inlassable fit face à toutes les
difficultes ; mais la maladie vint le miner
à son tour, et cependant il travailla jusqu'au
bout : son courage et sa volonté dominaient
ses membres affaiblis.

Trompant la vigilance des siens, il n'avait
pas de plus grand bonbeur que de venir s'asseoir au milieu de ses ouvriers; tous citant
l'objet de ses attentions, et ils le pleurent
en l'objet de ses attentions, et ils le pleurent
l'objet de ses attentions, et ils le pleurent
en l'objet de ses attentions, et ils le pleurent
l'objet de l'objet de vois attent
l'objet de ses attentions, et ils le pleurent
l'objet de ses attentions, et ils le pleurent
l'objet de ses attentions
l'objet de ses attentions
l'objet de ses attention

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

d'humanité à l'homme de gouvernemant. Har Heylen et les ouvriers mineurs

Il y a huit ans environ — ai nous he nous trompons, c'était en 1901 — Sa Grandeur Mgr Heyken, révérendissime Evêque de Namur, vint bénir solennellement la fosse Sainte-Barbe, le nouveau siege des oltarbonnages de Tamines. Les habitants des Alloux n'ont pas oublé cette grandiose cépémonie, qui témoigna simultanément des sentiaments chrétiens de l'administration du sharbonnage et de la grande sollicitude, de la paternelle affection dont est animé e cœur de l'Evêque de Namur à l'endroit des ouvriers. Depuis lors Sa Grandeur n'a laissé passer sacune occasion de montrer sa profonde sympathie pour les œuvres ouvrières que le charbonnage à créées à Taminos.

sa profonde sympathie pour les œuvres oumines.

Monseigneur Heylen a voulu montrer
une fois de plus l'intérêt qu'il porte à la
classe des travailleurs. Lui, qui compte
dans son diocèse, plus d'un charbonnage,
désirait depuis longtemps se rendre compte
par hui-même de ce qu'est la mine. Jeudi
dernier, 25 février, le Révérendissime Evèque, conduit par M. Liesens, directeur gérant, après avoir revêtu le costume du
houilleur, s'est engagé dans la cage avec
upe réelle cranerie, est descendu au fond
de la fosse Sainte-Barbe, jadis bénite par
fui, et a parcouru la mine, prenant le plus
vif intérêt aux travaux et aux ouvriers.
Cette démarche fait honneur à Mgr Heylen; nous y reconnaissons le grand occur
de l'évêque qui, à l'exemple du divin Maftre, ne recule deveant rien pour aller au
troupeau que l'Eglise a confié à ses soins.
En allant au fond de la mine, il s'est manifesté une fois de rfus le disciple aimé du
grand Léon XIII, le Pape des ouvriers; il
a accompili une action vraiment sociale,
d'autant plus méritoire qu'il a voulu lui
donner le caractère de la plus stricte intimôté.

ABORDAGE en rade de Marseille

La ((Ville d'Alger)), courrier d'Algérie, coule à pic

Un mort

Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit samedi soir, vers 10 heures, entre le château d'If et le phare Sainte-Marie. Le paquebot « Villed'Alger, ayant à son bord 200 passagers, rentrait à Marseille, lorsqu'il fut abordé à habord par le vapeur « Ordéanais », ællant à Gênes prendre un convoi d'emigrants.

Le choc, donné à la hauteur d'une cabine de 2e classe, fut terrible, et, par une profonde déchirure à la hauteur du grand mât, l'eau s'engoufira avec rapidité. Presque tout le promenoir arrière des passagers fut démoli, et la boiserie réduite en miettes.

gers fut démoil, et la boiserie réduite en miettes.

Le commandant de la « Ville-d'Alger », le capitaine Cazalis, s'étant rendu compte que la machine fonctionnait et qu'il pouvait se servir de la barrière arrière, n'hésita pas, malgré la vote d'eau, à poursuivre sa route sur le bassin de la Joliette, Grâce à cette manœuvre habile, il put franchir la passe de la Joliette et s'amarrer à la grande jetée, au quai des Forges, où les passagers purent être débarqués. Il était tempe : quelques instants après, la « Ville-d'Alger » coulait à pic.

Ce sinistre a malheureusement causé la mort d'un passager, M. Azouley, 24 ans, secrétaire de M. Cuttoli, député de Constantine.

crétaire de M. Cuttoli, député de Constantine.

Ce dernier se trouvait sur le pont des premières de la « Ville-d'Aiger » avec M. Azouley. Ils causaient. Tout à coup, M. Azouley dit au député de Constantine:

— Nous sommes en vue du port. Je vais m'habiller.

Et le jeune honsme se rendit dans sa cabine. A peine venait-il d'y pénétrer que l'abordage se produisit. L' « Ordéanais » heurta la « Ville-d'Aiger » à l'endroit même où se trouvait la cabine de M. Azouley.

Hier, d'ans l'après-indid, les scaphandriens trouvèrent, devant la cabine des secondes, le cadavre du malheureux, qui était horriblement mutilé. Le nez avait été coupé, et le cou portait une profonde blessure d'on le sang s'échappait abondamment.

blement mutilé. Le nez avait été coupé, et le cou pertait une profonde blessure d'où le sang s'échappait abondamment.

Le commandant de la « Ville-d'Alger u a déclaré que s'il avait pu éviter un plus grand désastre en sauvant tous ses passages, c'est au dévouement de son équipage qu'il le doit. Le personnel des machines a eu la présence d'esprit, aussitôt le navire à qual, de renverser la vapeur et d'éteindre les feux, et a évité ainsi une terrible explosion.

plosion.

On a également signalé la disparition d'un prisonnier ; il s'agirait d'une femme, dénoncée comme complice d'un vol de bijoux et qui était seulement en observation à bord. On croit que cette femme aura profité du désarroi provoqué par l'abordage

nte du desarroi provoque par l'abordage pour s'enfuir.

Quant à l' « Orléanais », qui eut son étrave endommagée et une forte déchirure à l'avant, il ne continua pas sa route, mais rentra à Marseille et s'amarra au bassin National.

Conférence Trimestrielle

Ligue Patriotique des Françaises A FOURMIES

Ce fut un vrai régal que la conférence donnée dimanche dernier à la salle Lempereur. Sur la scène se trouvalent les membres du bureau et les dizainières de la Ligue Patriotique des Françaises. La salle était superbe et per la multitude dont elle était combiée et par la silencieuse attention qui y régnait.

Après quelques mots bien appropriés à la circonstance et au sujet (La Franc-Maconnerie) de Mime Edgard Legrand, le présidente de la Ligue Patriotique, M. Gayet, avocat, prit la parole au lieu et place de Michel Lefrançois, l'orateur annoncé, mais empeché.

M. Gayet avec sa facilité d'élocution, sa

M. Gayet avec sa facilité d'élocution, sa conviction, sa chaleur, a tenu l'auditoire plus d'une heure, sous le charme de sa parole. Réellement on buvait ses paroles. Elles étaient si vraies, si bien dites.

Malgré les trois mots de « Liberté, Egallité, Fraternité », inscrits sur les monuments publics, malgré les affirmations quotidiannes de ceux qui se prétendent les seuls vrais républicains, il n'y a en France ni Egalité, ni Fraternité, ni Liberté », et l'orateur donne des exemples.

A ces maux si évidents, il y a une cause. Cotte cause, c'est la Juiverle, c'est la Franc-Maçonnerie.

Les jrais ont au cœur la haine de Jésus Christ, et la haine de la patrie. Ne sont-ils pas depuis 19 siècles les canns-patrie ». Aussi en face de l'Eglise, is ont fondé une Eglise franc-maçonne qui a ses dogmes, sa purale sa biérarchie sul mée suite hié-

seule et véritable Eglise catholique la seule et véritable Eglise, ils ont fondé une Eglise franc-maçonne qui a ses dogmes, sa morale, sa hiérarchie calquée sur la hié-rarchie catholique.

Au nom de vos ouvriers et de vos amis, Adieu!... Au nom de vos ouvriers et de vos amis, Adieu!... Autant l'Eglise catholique met au œur l'amour de Dieu, de la patrie et du peuple, autant la Franc-Maçonnerie, malgré ses chrétiennes condoléances.

Jésus, Manis, Joseph (7 ans et? quarant.)

Les écrits et les discours de sea coryphées le disent assez clairement.

A force de ramper, de tromper, la Franc-Maçonnerie est arrivée à occuper tous les rouages de l'administration. Aujourd'hui c'est elle qui fait les lois, qui commande, qui rend la justice selon ses gotts.

Avec une dextérité et une audace incroyables elle laicise tout, elle paganise tout; elle démoralise tout, elle sait tout.

La France, la fille ainée de l'Eglise, le champion de la civilisation ohrétienne à travers le monde, a eu le triste honneur d'être la première victime de la Franc-Ma-connerie. Les autres victimes auront leur tour. La lutte est même déjà commencée pour plusieurs.

Après le meal, M. Gayet indique le remêde. Le remède est dans l'union, dans l'audace, dans la lutte.

Des millions de catholiques français ne doivent point avoir peur de quelques miliers de frances-macons. Oue les catholites de frances-macons. Oue les catholites de frances-macons.

doivent point avoir peur de quelques militers de francs-maçons. Que les catholiters de le

nerie.

De nombreux applaudissements ont souligné les passages les plus pathétiques de la conférence de M. Gayet. Vráiment on sentait en lui le patriote aimant son pays jusqu'à la mort, le chrétien parfaitement convaince.

onvaincu. M. l'abbé Masclet, curé de Saint-Pierre

M. l'abbé Masclet, curé de Saint-Pierre, remercia l'orateur des belles et réconfortantes paroles qu'il venait de faire entendre, paroles capables de donner naissance aux meilleures résolutions.

Il pria les assistants de garder précieusement les enseignements qu'on venait de leur donner avec tant de talent et d'aller les mettre sous la protection de celui qui fait éclore et mûrir.

Un salut solennel fut ensuite chanté par toute l'assistance.

L'églies Saint-Pierra d'altre.

L'église Saint-Pierre était remplie com me aux plus grands jours de fête.

LECTURES POUR LE CARÊME JESUS-CHRIST ET SON TEMPS par le R. P. H& LERCY

12 valumes L'examplaire, broché, 2 fr. 90 ; franco, 3,2 Chaque volume se vend séparément En vente à la Librairie de la Oreix du Nord 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Pla

Université catholique

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Mardi, 2 mars, à dix heures, dans la salle de la rue de l'Orphéon, 20, M. le cha-noine Bayard donnera sa première confé-rence sur la Littérature greoque : « Au pays d'Homère ; Poésie et voyages ».

La catastrophe de Courrières

POURSUITES CONTRE LA COMPAGNIF ORDONNÉES PAR LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Comme conséquence de l'adoption du rapport de M. Basly par la Commission parlementaire des mines, le ministre des travaux publics vient de donner ordre au service du contrôle d'engager des poursui-tes contre la Compagnie des mines de Courrières

tes contre la Compagnie des mines de Courrières.

D'après le député de Lens, la Compagnie de Courrières aurait contrevena aux dissistions du règlement de 1995 en ne dècle an pas l'incendie de la veine Céclie et ne faisant travailler aux barrages des ouvriers munis de lampes à feu nu.

M. Basly a adressé au ministre une lettre dans laquelle il signale une troisième infraction, conctatée notamment par M. Delafond, inspecteur général des mines, à savoir l'emploi de la poudre Favier n° 1, en violation des articles 35 à 41 de l'arrêté du 24 mars 1898.

LILLE Le Mystère de la Miséricorda

Enfin dimanche le public lillois a pu jouir en admirant « Le Mystère de la Misé-

ricorde ». Deux fois, les 7 et 14 février, cette œuvre Deux fois, les 7 et 14 février, cette œuvre magnifique avait été représentée dans la salle des Fêtes de l'Institut Populaire d'Hellemmes Saint-Denis ; deux fois le succès avait été complet et la nombreuse assistance s'était retirée charmée.

Dimanche ce fut à la salle Ozanam, devant un monde choisi qui remplissait le parterre et les galeries.

Comme l'a dit au début de la séance le zélé curé d'Hellemmes, M. Six, c'est une résurrection du théâtre chrétien parmi nous.

nous.

Mettre en scène les épisodes les plus touchants de l'Evangile, représenter par des
personnages vivants, panlants, agissants,
Jésus-Christ, sa Mère, les Apôtres et les
d'andese.

Alandese

d'audace.

Un professionnel de la littérature dramatique profane reculerait, reculeraient aussi les acteurs et actrices de métier.

Maîtres en savoir faire, ils sentiraient qu'il leur manque l'indispensable pour « jouer Dieu et les Saints », c'est-à-dère la conviction intime, la foi, l'amour, l'effort de vie chrétienne réclamés par Dieu qui vit, parle, aime, commande, donne l'exemple dans l'Evangile.

Mais les pieux acteurs et actrices de dimanche n'avaient pas à é-prouver cette ré-

manche n'avaient pas à éprouver cette répugnance, cette appréhension : les scènes, les paroles, les actes de l'Evangile sont, on le sentait comme ils le sentaient eux-mêmes, la foi, l'amour, le modèle de leur vie. Certes, l'assurance, la diction, le geste, l'émotion communicative ne leur marquaient pas, mais la fiamme divine qui devait animer ces éléments du jeu dramatique, ils l'ont cherchée près de J.-C. Luimème à la Sainte Communion.

M. le Curé le disant à l'assistance lors de la première représentation, et cela se vovait dimanche à travers les mombreuses péripéties du Mystère, depuis le relève-

voyait dimanche à travers les nombreuses péripéties du Mystère, depuis le relèvement de Marie de Magdala jusqu'au polgnant récit des suprêmes paroles et des dernières angoisses du Calvaire.

Après avoir vécu ainsi plusieurs heures, les yeux et les oreilles délicieusement inondés d'Evangile, impossible de ne pas se sentir plus éclairé, plus encouragé, plus fier et plus aimant de Jésus, plus disposé à faire et à prêcher ce que Lui-même est venu faire et prêcher ici-bas : le règne de Dieu, la miséricorde, la pureté, le don de soi-même.

Ainsi, comme l'a magistralement exposé

soi-même.
Ainsi, comme l'a magistralement exposé
M. le chanoine Dewaulle, vice-recteur de
l'Université catholique, qui avait hien voulu accepter la présidence, l'Evangile en
montant sur les planches devient une planche de salut.

montant sur les planches dévient une plan-che de salut. C'est le but du théâtre chrétien ; c'est la légitime ambition de l'auteur du « Mys-tène de la Misericorde », M. l'abbé Jacques

Debout ; c'est à quoi se sont emress d'asteindre les infatigables organisateurs et la
phalange de chrétiens et de chrétiennes
dont l'œuvre a été admirée, aimée, applaude dimanche à la Salle Ozanam.
Ajoutons un chaleureux marci à l'orchestre, aux chœurs, aux eritiess des intermèdes et n'oublions pas le charmant trio de
bébés qui ont si gentiment déclamé des
poésies toutee embaumées d'Evangile.
Terminons par un souhait : revoir encore à la Salle Ozanam le théâtre chrétien
d'Hellemmes Saint-Denis : le public ifflois
ne demande qu'à s'édifier et à l'applaudir.

Y aura-t-il des fêtes à Lille en 1911?

La question est, paraît-il, d'actualité, de ré-actualité plutôt, car d'ici 1911... Y aura-t-il une Exposition ? N'y en aura-

Y aura-t-il une Exposition? N'y en aura-t-til pas?
Y aura-t-il un Cortège?
On avait parlé d'abord d'une Exposition.
Telle que cette Exposition était comprise, le grand intérêt pour la Ville était que la Municipalité n'accorderait, avec son ap-pui moral, que des avantages peu dispen-dieux, comme la cunalisation d'eau, la jouissance du Champ de Mars, sans la moindre subvention et que, d'autre part, tout le commerce Illois profiterait de l'af-fluence des étrangers et du surcroft d'affai-res certain.
Cependant cette idée était à peises tomée dans le domaine public, qu'on apprenait que la Municipalité roubaisienne avait l'in-tention d'organiser elle-même une Exposi-tion industrielle à la même date!
Une rivalité surgissait entre les deux Villes.
Et quelle était la Ville qui céderait le pas

Et quelle était la Ville qui céderait le pas

Une rivalité surgissait entre les deux Villes.

Et quelle était la Ville qui céderait le pas à l'autre?

On en était sans doute à des pourparlers, quand un de nos confrères se fit l'écho d'un bruit, suivant lequel la Municipalité lilloise se proposait d'organiser, au lieu d'une Exposition, un Cortège en 1911.

La situation au point de vue de l'intérêt de la Ville et du commerce lillois était entièrement modifiée. On n'organise pas un cortège — qui, en surplus, dure moins qu'une journée - sans déliar la bourse des contribuables.

L'importance d'une conversation particulière avait été évidemment exagérée; il n'en restait cependant pas moins l'impression que la Municipalité lilloise semblait ne plue tenir à une Exposition en 1911.

L'idée d'un cortège, même à l'occasion de l'inauguration de nouveau Boulevard, de la nouvelle Bourse et du nouveau Théâtre, ne sourirait assurément pas tant aux Lillois que l'idée d'une Exposition.

Il y aurait peut-être un moyen de contenter tout le monde à Lille.

Puisqu'un cortège coûterait cher et servirait de prétexte à récriminations, puisque Roubaix ne démordra pas, dit-on, de son Exposition de 1910 ?

Trop peu de temps pour la préparation, ferat-on remarquer.

Mais, en plus d'une année, on peut uncore abattre de la besogne.

L'Exposition de 1902 a été organisée en sir mols, ou à peu près.

On ne peut pas dire qu'elle n'a pag réussi.

Jeunesse Catholique

Dimanche prochain 7 mars, auna lieu le Congrès annuel de la Jeunaise Catholique de Lille et de la hanlière, sous la présidence de S. G. Mgr le Coadjuteur.

La séance de travail commencarà à 9 h. et demis par l'appel des groupes. La messe du Congrès aura lieu en l'égise Sainte-Catherine, à 11 heures 1/2 (et non 11 h. 3/4 comme il avail été dit primitivement).

Les places pour le diner en commun doivent être retenues sahs retard, les demandes sont déjà nombreuses et on ne garantit pas de pouvoir satisfaire celles qui arriversient après le joudi 4 mars.

L'ENSEMBLE. — Les papiers peints, étofies et tapis assoriis forment dans un appartement un ensemble délicieux qu'aucun genre ne saurait égaler. Il suffit, pour s'an convaincre, de visiter les grands magasins de papiers peints de Maurice Ghequière, 52, rue Esquermoise, à Lille, où lon trouve un choix considérable de tous ces articles. Devis et projets sur demande.

A PROPOS d'une épidémie de fièvre typhoide

On a emené, dimanche après-midi, à l'Hôpital Sainte-Eugénie, la jeune Marie Etuy, habitant rue des Sarrazins, o ut Wagram, et atteinte de fièvre typhoïde. C'est la quatrième personne habitant cette quinze jours, et le fait n'a pas été sans causer une certaine smoiton.

Le « Progrès du Nord », ayant fait de commentaires à ce propos, vient de reciser de la lettre sulvante:

Monsterr le Rédacteur en Chet.

la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur en Chei,
Dans votre numéro de ce jour, vous relatez
un cas d'épidemie de fièvre typhoide, rue des
Sarrazins et vous demandez à cette occasion
ce que fait le bureau d'hygiène.

Je puis vous renseigner et je vous serais
reconnaissant d'apaiser vos lecteurs à ce sujet. Je le lais, non pour me dérendre personnellement, mais pour rendre justice au personnel dévoue du bureau d'hygiène.

La prèsence d'un cas de flèvre muqueuse,
cour Wagram, a été connue au bureau d'hygiène le E février. Aucun médecin ne soignant les intéresses, une réquisition de médecin a été signée de suite et le docteur Druon
a visité la famille Fanoy; deux cas de flèvre
typhoide ont été constatés par lui : la mère et
un fils de 18 ans étaient atteints. Le fils a accepte d'étre transporté à l'hopital; la mère et
refuse.

Le sureau de bienfaisance prévenu a délé-

un fils de 18 ans étalent atients. Le fils a accepté d'être transporté à l'hôpital; la mère a refusé.

Le Bureau de bienfaisance prévenu a délégué son médecin qui a pressé la temme da se faire hôspitaliser pour permetre la désinfection. Mme Fanoy a consenti le 16 févries et le 17 février les désinfecturs opéralent.

Le 13 février, sans déclaration de médecin, la femme Natalle Lamérand était atteinte du même mai et transportée à la Charisé.

Enfin, le 23 février, la jeune Marie Fanoy était également atteinte et nous avons ét prévenus, non par le docteur, meis par le service de l'hôpital de la Charisé.

Le 13 février, un échantillon de l'eau du puits a été adresse au laboratoire municipal et à l'institut Pasteur. Les résultate de ce analyses sont rentrés à la mairie le 27 février, cest-à dire samedi dernier; l'eau est contaminée et, ce matin même, le puits a été désinfection der literies et des locaux Ite sol de la cour a été lavé avec une solution de crésylol sodique.

Toutes ces réquisitions, cas désinfections onn été suivies, surveilfaces par le directeur du bunau d'hygiène. Ce cas niest pas solé, la fièvre typhoide semble s'être implantée dans un certain nombre de cité. Les mêmes précautions sont prises partout; elles seralem pute sur l'existence de cité, Les mêmes précautions sont prises partout; elles seralem d'hygiène; vous étes satisfait.

Veuillez agréer, M. le Rédacteur en Chef, l'assurance de mes seniements fes plus distingués.

Le maire de Lille, Fl. BINAULD, adjoint

COURS DES MARCHÉS A TERME DU 1º MARS 1909 Laines Pelguées, Laines brutes, Cotons, Cafés

Type B.		LE HAVRE							NEW-YORCK			LIVERPO	
Prich-	Jones ee	MÉRINO Gate de 3 h Présé, ce j	3/4 Cote de		Cote	ONS de 4 a lee jour	Coled	FÉS eshau cejou	CAT Gote de Pres.	E	MOIS	précé- dante	jour
5 40 5 40 5 40 5 40 5 40 5 40 5 40 5 40	5 475 5 45 5 45 5 40 5 40 5 40 5 37	165 50 165 166 50 1 66 167 167 50 167 168 1 8 1 8 169 1 8 169	187 187 187 187 187 187 185 183 182	133	60 1/8 0 1/8 0 1/4 60 8/8 0 3/8 60 1/6 50 1/6	59 7/8 60 1/4 50 3/8 0 1/2 10 5/8 60 5/8 60 1/2 60 3/8 60 1/8 4 0 7/8 8 59 5/8 59 1/2	44 50 44 50 44 75 42 50 42 50 41 50 11 23 40 75	44 10 43 50 42 4: 50	6 95 6 9 6 10 6 55 6 20 6 0 5 80	6 95 6 80 6 80 6 15 6 15 6 15 6 15 8 5 8 5 8 8 6 5 8 8 6	Courant Mars-Avrii Avril-Mai , Mai-Juin , Juin , Juill , Juill , Août , Août , Sept , Octob , Nov , Oče , Děc , Janv , Janv , Fév ,	4 19 5 00 5 00 4 96 4 92 4 89 4 87 4 87	5 00 5 c1 4 97 4 94 4 91
	000 k	150 b		b.		o b.		00 l.s.	6.00 Lang	O I. Se	Ventes	21.C	o b